PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

CERTIFICAT DE PUBLICATION

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 358-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 188-07 RELATIF AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AFIN D'INTÉGRER UNE PORTION DE TERRITOIRE ANNEXÉE PAR LA VILLE DE SAINT-COLOMBAN DÉTACHÉE DU CANTON DE GORE

Je soussigné, Guillaume Laurin-Taillefer, avocat et greffier de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 8 novembre 2022 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et sur le site Internet de la Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8e jour de novembre de l'an deux mille vingt-deux.

Signature numérique de Guillaume Laurin-Taillefer
Date : 2022.11.08 15:38:26 -05'00'

_____
Guillaume Laurin-Taillefer, avocat, O.M.A.
Greffier
greffe@st-colomban.qc.ca